



Informations pratiques

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant à notre stage. Voici quelques informations pratiques pour le bon déroulement du stage.

Horaire et lieu :

Le stage commence chaque jour à 9h et se termine à 16h. En raison des mesures sanitaires, les arrivées des participants doivent être échelonnées entre 8h et 9h. Merci de respecter l'heure qui vous sera communiquée.

Le stage se déroule dans les bâtiments situés à côté de la DGAS (Bâtiment D), Rue de la Bruyère, 157 à 6001 Marcinelle

Intervention financière :

Une intervention financière peut être obtenue auprès de certaines mutuelles pour la participation au stage. Si votre mutuelle ne dispose pas d'un document type à faire compléter, nous vous remettrons une attestation en fin de stage. (À condition d'être en ordre de paiement). Dans certains cas, vous pourrez également obtenir une déduction fiscale.

En cas de problème financier, nous vous invitons à prendre contact avec notre service au 0486/82.12.48.

Effets personnels :

Chaque participant est tenu responsable des effets personnels qu'il amène au stage. Les parents sont tenus de les récupérer en fin de journée. Les objets trouvés seront conservés durant 1 mois au SAPASH.

Si nécessaire, merci de prévoir des vêtements de rechange en suffisance (marqué au nom de l'enfant) à remettre à l'équipe d'animation, de préférence dans un sac au nom de l'enfant.

Excursion :

Lorsqu'une excursion est prévue, les informations pratiques sont communiquées au plus tard le 1^{er} jour de stage.

Le respect des horaires est primordial pour la bonne organisation des excursions. En cas de retard, nous ne pourrions attendre les retardataires.

Le document d'autorisation à la participation à l'excursion doit être rentré, dûment complété et signé, au plus tard, la veille de l'excursion.

Nous ne pouvons pas assurer de garderie pour l'enfant dont le parent ne l'autoriserait pas à participer à l'excursion.

Divers :

- Seule une personne dûment autorisée pourra reprendre le participant. Plusieurs noms peuvent être spécifiés sur le dossier d'inscription.
- Le prix comprend le repas chaud à midi (il sera pris dans le réfectoire de l'IMP). **Merci de prévoir la collation du matin et de l'après midi ainsi que des boissons pour la journée.**

En résumé, voici les documents à lire et/ou nous renvoyer pour valider l'inscription de votre enfant :

- Formulaire d'inscription (à renvoyer chaque stage)**
- Dossier participant (à renvoyer une seule fois par année)**
- Shooting photos Autorisation (à renvoyer une seule fois par année)**
- Règlement d'ordre intérieur (à lire)**
- Informations pratiques (à lire)**

En cas de questions, nous sommes à votre disposition au 0486/82.12.48